



**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT P2-Z-3001-76-20
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE Z-3001 VISANT À PERMETTRE
LES USAGES « HABITATION BI ET TRIFAMINIALE (H2) » DE STRUCTURE
JUMELÉE À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE C-113 DANS LE SECTEUR DU
BOULEVARD SALABERRY NORD**

ATTENDU QU'aux fins de la résolution 2020-12-597, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller Barry Doyle lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement P1-Z-3001-76-20 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2020, par la résolution 2020-12-614;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule et l'annexe font partie intégrante du présent règlement.

OBJET

Article 2

L'annexe « C » du règlement Z-3001 est modifiée par le remplacement du contenu de la grille des usages et des normes de la zone C-113, de façon à permettre l'usage « Habitation bi et trifamiliale (H2) » et les normes s'y rattachant, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 3

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce

Le maire,


Le greffier,

Pierre-Paul Routhier

George Dolhan, notaire

PROJET

Avis de motion :	07/12/2020
Dépôt du projet de règlement :	07/12/2020
Adoption du premier projet :	07/12/2020
Tenue d'une consultation écrite :	Du 10/12/2020 au 24/12/2020
Adoption du second projet :	<input type="text"/>
Adoption du règlement :	<input type="text"/>
Certificat de conformité de la MRC et	<input type="text"/>
entrée en vigueur :	<input type="text"/>

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES						Châteauguay		
1	CLASSES D'USAGES PERMISES					ZONE		
2	HABITATION	H				C-113		
3	Unifamiliale	H1				Feuille 14		
4	Bi et trifamiliale	H2		•				
5	Multifamiliale	H3	•					
6	COMMERCE	C						
7	Voisinage	C1			•			
8	Artériel	C2				•		
9	Semi-industriel	C3						
10	Spécial	C4						
11	INDUSTRIE	I						
12	Légère	I1						
13	Lourde	I2						
14	COMMUNAUTAIRE	P						
15	Institution	P1						
16	Conservation	P2						
17	Parc et espace vert	P3				•		
18	UTILITÉ PUBLIQUE	U						
19	Utilité publique	U1						
20	AGRICULTURE	A						
21	Agriculture	A1						
22	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					(1)	(2)	
23	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
24	NORMES PRESCRITES							
25	STRUCTURES							
26	Isolée		•		•			
27	Jumelée			•				
28	Contiguë							
29	MARGES							
30	Avant (m)	Min.	6,1	3,0	6,1	6,1		
31	Latérale (m)	Min.	3	0	3	3		
32	Latérales totales (m)	Min.	6	0	7,6	7,6		
33	Arrière (m)	Min.	7,6	7,6	7,6	7,6		
34	BÂTIMENTS							
35	Hauteur (étage)	Min.	1	1	1	1		
36	Hauteur (étage)	Max.	2	2	2	2		
37	Hauteur (m)	Max.	10,6	10,6	10,6	10,6		
38	Superficie d'implantation (m²)	Min.	93	93	93	93		
39	Superficie d'implantation (m²)	Max.						
40	Largeur (m)	Min.	10,6	7,0	10,6			
41	RAPPORTS							
42	Logement/bâtiment	Max.	12	3				
43	Espace plancher/terrain	Max.	1	1,5	0,8	1		
44	Espace bâti/terrain	Max.	0,5	1,0	0,5	0,5		
45	LOTISSEMENT							
46	Superficie (m²)	Min.	1 100	180	555	555		
47	Profondeur (m)	Min.	30,4	30,0	30,4	30,4		
48	Largeur de façade (m)	Min.	26	7	18	18		
49	DISPOSITIONS SPÉCIALES							
50	PIIA							
51	PAE							
52	Plaine inondable							
53	Autres					(3)	(3)	

Notes		
(1)	641 Service de réparation d'automobiles (garage), à l'exception de 643 Service de débosselage et de peinture d'automobiles	
(2)	761 Parc pour la récréation en générale et 762 Parc à caractère récréatif et ornemental	
(3)	la superficie brute de plancher maximale doit être de moins de 3 500 mètres carrés lorsqu'occupée en tout ou en partie par un ou plusieurs usages commerciaux et de moins de 1000 mètres carrés lorsqu'occupée uniquement par un usage bureau	

Amendements		
Date	N°Règlement	Approbation
2007.07.03	Z-3023	J.B.
2010.06.01	Z-3049	J.B.
2016.06.29	Z-3001-6-1-16	J.B.